

**Arrêté n°2022-27 portant proclamation des résultats des élections des représentants au conseil
consultatif du campus des Comtes de Champagne**

Le président de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

VU l'arrêté n°2022-17 relatif à l'élection des représentants des personnels BIATSS au conseil consultatif du campus des Comtes de Champagne,

VU l'arrêté n°2022-18 relation à l'élection des représentants des enseignants au conseil consultatif du campus des Comtes de Champagne,

VU l'arrêté n°2022-19 relatif à l'élection des représentants des usagers au conseil consultatif du campus des Comtes de Champagne,

ARRETE

Article 1 :

Sont proclamés les résultats suivants :

Collège « enseignants » :

Représentants de l'UFR Droit et Science Politique :

Sièges à pourvoir : 2

Inscrits : 28

Votants : 2

Suffrages exprimés : 2

Bulletins blancs ou nuls : 0

Quotient électoral : 1

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Anne JUSSIAUME	1	1	/	1
Hervé FAUPIN	1	1	/	1

Sont déclarés élus :

Anne JUSSIAUME
Hervé FAUPIN



Représentants de l'UFR Lettres et Sciences Humaines :

Sièges à pourvoir : 2
Inscrits : 48
Votants : 2
Suffrages exprimés : 2
Bulletins blancs ou nuls : 0
Quotient électoral : 1

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Marine GALINE	2	1	/	1

Est déclarée élue :

Marine GALINE

Représentant de l'UFR Sciences Economiques Sociales et de Gestion :

Sièges à pourvoir : 1
Inscrits : 31
Votants : 5
Suffrages exprimés : 5
Bulletins blancs ou nuls : 0
Quotient électoral : 5

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Marie-Pierre CURUTCHET	1	0	0	0
Joël PUCCIO	4	0	1	1

Est déclaré élu :

Joël PUCCIO



Collège « Personnel non enseignant » :

Sièges à pourvoir : 1
Inscrits : 20
Votants : 12
Suffrages exprimés : 12
Bulletins blancs ou nuls : 0
Quotient électoral : 12

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Lise GOETTMANN	12	1	/	1

Est déclaré élu :

Lise GOETTMANN

Collège « usagers » :

Représentant de l'UFR Droit et Science Politique :

Sièges à pourvoir : 1
Inscrits : 558
Votants : 11
Suffrages exprimés : 9
Bulletins blancs ou nuls : 2
Quotient électoral : 9

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Axel BUGNOT	9	1	/	1

Est déclaré élu :

Axel BUGNOT



Article 2 :

Le Directeur Général des Services de l'Université de Reims Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis au recteur, chancelier des universités et consultable sur le site internet de l'Université.

Fait à Reims, le 19/04/2022



Guillaume GELLÉ

- Mis en ligne le : 19/04/2022

- Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le : 19/04/2022